

## "La politique et le plan Schuman" dans Luxemburger Wort (15 mai 1952)

**Légende:** Le 15 mai 1952, le quotidien luxembourgeois Luxemburger Wort décrit les enjeux de la ratification, la veille, du traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) par la Chambre nationale des députés.

**Source:** Luxemburger Wort. Für Wahrheit und Recht. 15.05.1952, n° 136; 105e année. Luxembourg: Imprimerie Saint-Paul. "Die Politik und der Schumanplan", auteur:M. F. , p. 1.

**Copyright:** (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/la\\_politique\\_et\\_le\\_plan\\_schuman\\_dans\\_luxemburger\\_wort\\_15\\_mai\\_1952-fr-a634fbfa-6677-4ad2-b68e-c7b2192e131a.html](http://www.cvce.eu/obj/la_politique_et_le_plan_schuman_dans_luxemburger_wort_15_mai_1952-fr-a634fbfa-6677-4ad2-b68e-c7b2192e131a.html)



**Date de dernière mise à jour:** 06/07/2016

## La politique et le plan Schuman

Voilà le Plan Schuman ratifié. Tous les partis, à l'exception incontournable des communistes, l'ont approuvé. Le prologue vient de se terminer. Place au premier acte. En d'autres termes, quand le moment sera venu d'entrer en scène, nous ferons partie du spectacle. Nous ne pouvons plus rester à l'écart, derrière les coulisses. Nous avons accepté un rôle dans la pièce. Nous devons le jouer, que le spectacle soit une réussite ou un fiasco.

Comme nous l'a dit Robert Schuman de façon claire et amicale, il n'y a pas de porte de secours qui nous permette de rebrousser chemin.

Nous ne sommes pas inquiets pour autant, car nous savons que le traité du Plan Schuman est porteur des meilleures intentions et qu'il a tous les atouts pour conduire à une communauté Schuman authentique et harmonieuse, où la considération de l'ensemble ne signifie pas le préjudice ou l'oubli des différentes parties intégrantes.

Nous ne devons pas nous effrayer du fait que le Plan Schuman est valable pour cinquante ans. Si, malgré toutes les bonnes intentions du début, il devient un fiasco, il s'effondrera et ne liera plus aucun des membres actuels. Mais s'il s'impose, s'il devient ce qui est prévu dans le texte, nous ne voyons aucun inconvénient à ce qu'il dure vingt ans, cinquante ans ou même plus.

Par ailleurs, nous espérons tous davantage que ce que le Plan Schuman peut nous offrir. Nous souhaitons une union économique des peuples européens, sans oublier une union monétaire. Les travaux préliminaires pour la mise en place d'une armée européenne vont bon train, et il est très probable qu'avec une union économique complète, l'Autorité Schuman deviendra superflue, aussi nécessaire soit-elle en tant que condition, que première étape de la réalisation de la communauté économique.

Les socialistes défendent aujourd'hui le plan parce qu'ils ont des garanties que la Haute Autorité ne peut pas intervenir de façon arbitraire dans la politique sociale et salariale des différents pays. Grâce aux organes démocratiques de contrôle qui entourent la Haute Autorité, celle-ci devient une institution politique. Politique au sens où elle sera exposée et soumise aux influences des mouvements de masse, à moins qu'elle n'ait envie de prendre son essor suite à un vote du Parlement du Plan Schuman. Il suffira que, aux yeux des syndicats, les intérêts des travailleurs soient bafoués quelque part pour qu'une action syndicale de masse d'une ampleur internationale soit déclenchée contre l'Autorité supranationale. Et pourquoi ne devrait-il pas en être de même lorsque l'industrie lourde rejettera certaines revendications salariales en renvoyant aux décisions de la Haute Autorité?

À vrai dire, il est dans l'intérêt de tous que, sous la pression des travailleurs, la tendance à l'augmentation des salaires s'accroisse dans l'industrie lourde allemande et française. Mais nous y voyons également le risque que la Haute Autorité ne puisse pas travailler sans entraves avec l'indépendance nécessaire et que, dès lors, le plan ne dépasse pas le stade transitoire.

Si la Haute Autorité applique le plan conformément au but fixé par les fondateurs, et si elle augmente de façon générale le niveau de vie des forces productives, les syndicats devraient en principe soutenir sans réserve la réalisation du plan. Mais il n'est pas du tout sûr qu'il en sera ainsi. Pour l'auteur de ces lignes, il ne fait aucun doute que les socialistes dans les différents pays du plan, malgré leur approbation de ce dernier, n'ont pas renoncé pour cinquante ans à la réalisation de leur programme de socialisation et de transfert à la collectivité ou à l'État des avoirs des actuels bailleurs de fonds de l'économie. Beaucoup d'entre eux voient probablement dans le Plan Schuman un instrument pour la réalisation accélérée du socialisme sur un fondement européen. Le Plan Schuman permet aux organisations syndicales socialistes de lancer une action de dimension européenne. Il y aura des grèves contre la Haute Autorité du Plan Schuman comme il y en a eu jusqu'à présent contre les gouvernements, et en réalité, ces grèves ne seront pas utilisées contre la Haute Autorité mais contre les différents gouvernements. Si des gouvernements socialistes arrivent au pouvoir dans les différents pays du plan, ce dernier deviendra méconnaissable, et avec lui la Haute Autorité.

Le souci de l'avenir politique nous force à envisager ces possibilités et à en souligner les dangers, comme le firent les chambres via le rapporteur pour mettre en garde contre les conséquences économiques néfastes que pourrait entraîner une application trop rigide du plan.

De tels dangers sont toutefois extérieurs au texte du traité, que nous avons approuvé la conscience tranquille. Mais combien de traités n'ont-ils pas été réduits à néant pour des motifs extérieurs à leur contenu?

M.F.